



## RELEVÉ DE DECISIONS

---

**Syndicat mixte du Parc naturel  
régional Livradois-Forez  
Comité syndical  
Formation « Grand cycle de l'eau du  
bassin versant de la Dore »**

---

**Séance du 3 mars 2022**

**Présidence :** M. Eric DUBOURGNOUX

**Présents ou représentés :** 8 sur 12

***Conformément à l'article 10 V de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, le quorum est fixé au tiers des membres présents.***

**Étaient présents (23 voix) :**

***Délégués des EPCI :*** MM. Thomas BARNERIAS (CCTDM), Jean-Claude BONNEBOUCHE (CAPV), Jean-Luc BORIE (CAPV), Jean-Louis DERBIAS (CCEDA), David DEROSSIS (CCTDM), Maurice DESCHAMPS (CCBC), Eric DUBOURGNOUX (CCALF), Daniel SALLES (CCBC).

**Absents ou excusés :**

***Délégués des EPCI :*** MM. Michel CHAUX (CCPU), Jean-Hervé PEURIÈRE (CCPU), Jean SAVINEL (CCALF), Thierry TISSERAND (CCEDA).

**Assistaient à la réunion :**

Pour le syndicat mixte du Parc : M. Dominique VERGNAUD, Directeur, Mme Caroline MIROWSKI, Responsable du pôle administration générale et logistique, et M. Sylvain SAXER, Chargé de mission CT Dore.

**Répartition des 32 voix au sein du Comité syndical :**

Délégués CC Ambert Livradois-Forez (CCALF) : 10 voix (2 représentants disposant chacun de 5 voix).  
Délégués CC Thiers Dore et Montagne (CCTDM) : 10 voix (2 représentants disposant chacun de 5 voix).  
Délégués CC Billom Communauté (CCBC) : 4 voix (2 représentants disposant chacun de 2 voix).  
Délégués CC Entre Dore et Allier (CCEDA) : 4 voix (2 représentants disposant chacun de 2 voix).  
Délégués CA du Puy-en-Velay (CAPV) : 2 voix (2 représentants disposant chacun de 1 voix).  
Délégués CC Pays d'Urfé (CCPU) : 2 voix (2 représentants disposant chacun de 1 voix).

**En séance : 23 voix**

## **1-Approbation du Relevé de décisions du Comité syndical de la formation GCE du 13 janvier 2022**

**Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- approuve le relevé de décisions du Comité syndical de la formation GCE du 13 janvier 2022.

## **2-Information du Président de la formation Grand cycle de l'Eau sur le bassin versant de la Dore sur les conventions**

Le comité syndical de la formation GCE prend acte de la communication de ces informations.

## **3-Budget annexe 2022 « Grand cycle eau Dore »**

**Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- adopte le budget annexe 2022 « Grand cycle eau Dore » tel que présenté en séance.

## **4-Restauration de la ripisylve - modification du plan de financement**

**Thématique 8.1.1, sous-domaine 811 3-22**

Référence Contrat territorial A2a

Référence Contrat vert et bleu 1

Sections II et III du budget annexe

**Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- autorise le Président de la formation Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore ou le Directeur du syndicat mixte à :

- signer toute convention à intervenir ainsi que ses avenants ;
- solliciter les subventions correspondantes auprès des financeurs ;
- engager les dépenses afférentes, soit **122 760 € TTC**, dans la limite des crédits inscrits au budget annexe « Grand cycle eau Dore ».

## **5-Limitation de l'impact des résineux sur les cours d'eau - modification du plan de financement**

**Thématique 8.1.1, sous-domaine 811 4-22**

Référence Contrat territorial A2b

Référence Contrat vert et bleu 1a et 1b

Sections II et III du budget annexe

**Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- autorise le Président de la formation Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore ou le Directeur du syndicat mixte à :

- signer toute convention à intervenir ainsi que ses avenants ;
- solliciter les subventions correspondantes auprès des financeurs ;
- engager les dépenses afférentes, soit **163 220 € TTC**, dans la limite des crédits inscrits au budget annexe « Grand cycle eau Dore ».

## **6-Restauration des zones humides 2022 - modification du plan de financement**

**Thématique 8.1.4, sous-domaine 814 3-22**

Référence Contrat territorial A5c

Référence Contrat vert et bleu 6a

Sections II et III du budget annexe

**Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- autorise le Président de la formation Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore ou le Directeur du syndicat mixte à :

- signer toute convention à intervenir ainsi que ses avenants ;
- solliciter les subventions correspondantes auprès des financeurs ;
- engager les dépenses afférentes, soit **50 500 € TTC**, dans la limite des crédits inscrits au budget annexe « Grand cycle eau Dore ».

**Eric DUBOURGNOUX** annonce la date de la prochaine réunion de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » (GCE) du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, le 21 juin 2022, à 14h30, à la Maison du Parc, à St Gervais-sous-Meymont.

**Fin de la séance : 10h30**